

Province de Québec
Municipalité de la Paroisse de La Doré
Lundi, le 7 décembre 2020

PROCÈS VERBAL de la séance spéciale du conseil municipal de la paroisse de La Doré, convoquée conformément à la Loi pour être tenue à huis clos le lundi, 7 décembre 2020, à 20h00, à la salle multifonctionnelle de l'église, formant quorum sous la présidence de M. Yanick Baillargeon, maire.

Sont présents :

M. Yanick Baillargeon, maire
M^{me} Hélène Gagnon, conseillère
Katia Duchesne, conseillère
MM. Yoland Bau, conseiller
Serge Allard, conseiller
Michel Simard, conseiller
M^{me} Stéphanie Gagnon, directrice générale

M. Yanick Baillargeon, maire, ouvre la séance, souhaite la bienvenue à tous et lit l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

1. Budget 2021 :

- 1.1 Présentation des prévisions budgétaires 2021
- 1.2 Adoption des prévisions budgétaires 2021

2. Période de questions sur le budget

POINT 1.1

PRÉSENTATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2021

Le maire fait la lecture de la présentation du budget 2021 et des objectifs de la Municipalité.

POINT 1.2

RÉSOLUTION 2020-12-205

ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2021

Il est proposé par Serge Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré adopte les prévisions budgétaires 2021 telles que présentées et qui totalisent des recettes de 2 453 346\$ et des dépenses de fonctionnement de 2 208 953\$. Les affectations seront de 140 085\$ pour le remboursement du capital de la dette à long terme, de 38 608\$ pour le fonds de roulement, de 13 700\$ affectés aux réserves pour les eaux usées et le réseau d'eau potable et de 52 000\$ transférés au fonds d'immobilisations. Le budget quinquennal des immobilisations au montant de 11 730 500\$ est adopté. Un montant de 1 129 500\$ est prévu en 2021. Les investissements seront payés avec différentes sources de fonds tel que subventions, fonds de roulement, surplus et transferts du budget de fonctionnement.

POINT 2.0

PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LE BUDGET

Aucune question.

LEVÉE DE LA SÉANCE SPÉCIALE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance spéciale est levée.

Yanick Baillargeon,
Maire

Stéphanie Gagnon, CGA,
Directrice générale